AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-10-965

RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 11 octobre 2022, le Règlement portant le 2022-10-965 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX** ».

Que l'objet de ce règlement est de modifier le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2022.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Wickham, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le Règlement numéro 2022-10-965 à l'hôtel de ville et sur notre site internet (www.wickham.ca), conformément au Règlement numéro 2019-04-888, le dix-septième jour du mois d'octobre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-huitième jour du mois d'octobre 2022.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière